

29 nov 2002 -17:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 29 novembre 2002](#)

Envoi d'inspecteurs en Irak

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation limitée d'experts militaires belges à la COCOVINU, la Commission de contrôle de vérification et d'inspection des Nations Unies en Irak.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation limitée d'experts militaires belges à la COCOVINU, la Commission de contrôle de vérification et d'inspection des Nations Unies en Irak.

Il s'agit de la participation à cette Commission de deux inspecteurs belges, pour une période de six semaines par expert. Ces experts seront désignés par l'ONU et travailleront sous mandat onusien. La Belgique s'est toujours montrée favorable à une solution pacifique du conflit entre l'Irak et les Etats-Unis par le biais de la mise en place de nouvelles équipes d'inspecteurs en désarmement oeuvrant sous mandat le l'ONU. Cette participation belge est importante au niveau politico-militaire. La Belgique a participé aux précédentes inspections de désarmement en Irak en y envoyant des spécialistes oeuvrant sous la bannière de l'UNSCOM (*).(*) UNSCOM = United Nations Special Commission

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe